CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1er Juillet 1901
Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports
Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Tél: 04.74.25.66.12
E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : http://fed-musicale-ain.opentalent.fr

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *ALAMI Nadine*

de *École de Musique et de Danse Ambérieu-en-Bugey*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE ».**

Note : *15,26 /20* Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse
Le 17 juin 2024

Le Président

Patrice MORANDAS

Le Directeur

Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1er Juillet 1901
Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports
Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Tél: 04.74.25.66.12
E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : http://fed-musicale-ain.opentalent.fr

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *BABIN Léonor*

de *École de Musique et de Danse Ambérieu-en-Bugey*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE ».**

Note : *16,46 /20* Mention : *Très Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse
Le 17 juin 2024

Le Président

Patrice MORANDAS

Le Directeur

Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1er Juillet 1901
Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports
Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Tél: 04.74.25.66.12
E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : http://fed-musicale-ain.opentalent.fr

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *CARBONNEL Lucas*

de *École de Musique et de Danse Ambérieu-en-Bugey*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE ».**

Note : *11,57 /20* Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse
Le 17 juin 2024

Le Président

Patrice MORANDAS

Le Directeur

Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1er Juillet 1901
Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports
Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Tél: 04.74.25.66.12
E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : http://fed-musicale-ain.opentalent.fr

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *LEMAITRE Jeanne*

de *École de Musique et de Danse Ambérieu-en-Bugey*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE ».**

Note : *14,46 /20* Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse
Le 17 juin 2024

Le Président

Patrice MORANDAS

Le Directeur

Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1er Juillet 1901
Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports
Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Tél: 04.74.25.66.12
E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : http://fed-musicale-ain.opentalent.fr

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *MANGA Elaura*

de *École de Musique et de Danse Ambérieu-en-Bugey*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE ».**

Note : *17,79 /20* Mention : *Très Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse
Le 17 juin 2024

Le Président

Patrice MORANDAS

Le Directeur

Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1er Juillet 1901
Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports
Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Tél: 04.74.25.66.12
E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : http://fed-musicale-ain.opentalent.fr

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *PILLOT Victorine*

de *École de Musique et de Danse Ambérieu-en-Bugey*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE ».**

Note : *10,65 /20* Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse
Le 17 juin 2024

Le Président

Patrice MORANDAS

Le Directeur

Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1er Juillet 1901
Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports
Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Tél: 04.74.25.66.12
E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : http://fed-musicale-ain.opentalent.fr

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *RANCUREL Chiara*

de *École de Musique et de Danse Ambérieu-en-Bugey*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE ».**

Note : *16,69 /20* Mention : *Très Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse
Le 17 juin 2024

Le Président

Patrice MORANDAS

Le Directeur

Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1er Juillet 1901
Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports
Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Tél: 04.74.25.66.12
E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : http://fed-musicale-ain.opentalent.fr

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *VILAREM GONZALEZ PALACIO Eva*

de *École de Musique et de Danse Ambérieu-en-Bugey*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE ».**

Note : *18,57 /20* Mention : *Très Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse
Le 17 juin 2024

Le Président

Patrice MORANDAS

Le Directeur

Loïs PALLOT